

*Budget—M. Lambert (Bellechasse)*

Dans les hautes sphères du pouvoir on prête pour la première fois l'oreille aux explications d'économistes radicaux. Les keynesiens se sont trompés, les monétaristes de Friedman se sont fourvoyés, M. Nixon est assez lucide pour s'en rendre compte. Les règles du libéralisme violées, les unes après les autres.

Cela se passe aux États-Unis, chez nos voisins. On récolte un peu les mêmes effets, parce que les causes se ressemblent énormément.

Monsieur le président, comme aux États-Unis, le gouvernement nous informe de sérieuses coupures dans les dépenses publiques en réduisant les crédits de certains ministères tels que ceux des Transports, des Travaux publics et de l'Environnement, du secrétariat d'État ainsi que de certaines sociétés de la Couronne. En ce qui regarde certaines sociétés de la Couronne, je suis bien d'accord, mais en ce qui concerne les ministères des Transports et des Travaux publics, et de l'Environnement, bien je pense qu'on a trop de choses à réaliser et qu'on devrait considérer que ces ministères-là ont des besoins plus considérables. Cela permettrait également de créer des emplois. Même dans la Fonction publique, il y aura une diminution des emplois. Par contre, le gouvernement demande au secteur privé de créer des emplois alors que dans le secteur public, on les restreint, sauf en ce qui concerne le personnel de l'Auditeur général qui sera augmenté afin de lui permettre de faire un meilleur travail dans le domaine des opérations financières de l'administration.

Il faut espérer qu'à l'avenir le gouvernement tiendra compte davantage des recommandations de l'Auditeur, et que cela permettra d'éviter le coulage des fonds publics. Je regrette que les fonctionnaires les moins bien rémunérés se voient refuser une augmentation de traitement. Je suggère donc au ministre de réviser cette politique afin de ne pas pénaliser cette catégorie de personnes qui, pour un certain nombre, doivent à l'heure actuelle occuper deux emplois pour pouvoir faire face à leurs obligations.

Quant à la réduction des dépenses dans les domaines de l'assurance-santé et de l'assurance-hospitalisation, je suis entièrement d'accord car depuis que ces services ont été étagés, les coûts ont monté en flèche et le peuple se demande bien ce qui se passe dans ces domaines, alors que les services ne sont pas du tout meilleurs qu'auparavant. J'espère que les entretiens du ministre de la Santé avec ses homologues provinciaux sur ces questions apporteront des résultats satisfaisants, et qu'il en informera la Chambre sans délai.

Le ministre des Finances a informé la Chambre que des modifications seront apportées à la loi de l'assurance-chômage. J'espère que ces modifications ne seront pas de nature à pénaliser les travailleurs qui se trouvent temporairement sans emploi sans qu'ils en soient les responsables. Je suis en faveur de mesures incitatives au travail. Je crois que pour en arriver là le plus tôt possible, pour que la majorité des personnes valides soient au travail, et deviennent productives, il est urgent, d'adopter une loi par laquelle on assurerait un revenu minimum, et qu'en même temps il serait permis au travailleur d'occuper un emploi productif. Je pense que ce serait un bon moyen d'incitation au travail. Je suis étonné du fait que près de 4 milliards de dollars seront versés en prestations de chômage au cours de l'année 1975-1976, et que le gouvernement se propose de consacrer uniquement 345 millions en deux ans pour les programmes d'initiatives locales et d'emplois étudiants.

Je suggère une fois de plus que des crédits beaucoup plus considérables soient consacrés au Programme d'ini-

tiatives locales, afin de permettre aux municipalités d'exécuter des travaux publics sur leurs territoires respectifs. Avec l'argent ainsi dépensé, on créerait des emplois, et toute la communauté bénéficierait des services publics qui seraient réalisés. Au lieu de payer les gens à ne rien faire, je pense qu'il serait plus sage de les payer à travailler pour produire des choses utiles à la population. On s'inquiète de la baisse de la production nationale brute et avec raison. Et cela va continuer si l'État ne prend pas les moyens pour orienter plus de personnes au travail. Je suis convaincu que c'est encore l'immense majorité de la population qui désire travailler. Il faut donc que nous fassions l'impossible pour assurer la réalisation de ce désir. Je suis heureux des mesures concernant l'habitation. Le «doublement» de la subvention ainsi que la diminution de la taxe sur les matériaux d'isolement seront de nature à stimuler la construction, à condition que ceux qui désirent se construire une maison puissent obtenir la mise de fonds initiale. Il sera certainement difficile à un chômeur ou à une personne qui vit de l'assistance sociale de prendre avantage de ces mesures.

● (1710)

Par contre, je suis déçu du fait qu'aucun crédit ne soit prévu pour venir en aide aux personnes de 55 à 64 ans qui sont sans emploi ou incapables de travailler et qui n'ont pas de revenu. A mon sens, c'est la catégorie de personnes qui traversent la période la plus difficile de la vie, et l'État devrait s'en préoccuper en adoptant des mesures qui s'appliqueraient spécialement à elles.

Monsieur l'Orateur, je suis complètement en désaccord avec le ministre des Finances au sujet de la nouvelle taxe sur les produits du pétrole, sur l'essence. Cette mesure va contribuer à accentuer l'inflation et frappe durement les petits contribuables qui sont déjà aux prises avec un manque de pouvoir d'achat. Je trouve également que le gouvernement a été trop généreux à l'égard des grandes compagnies pétrolières qui réalisent tout de même des profits fabuleux d'année en année. En somme, ce seront les particuliers qui paieront pour leurs recherches en vue de l'exploitation de nos richesses naturelles, dont ils tireront des profits.

J'ai nettement l'impression que le budget en discussion favorise davantage les puissants au détriment des gagnepetit et que l'inflation continuera de faire des ravages. Tous les Canadiens, et plus spécialement les Canadiens les moins favorisés, subissent présentement les ravages de ce que l'on appelle en terme imposable: l'inflation. Pour le citoyen ordinaire cette catastrophe s'appelle la hausse des prix. Jamais le Canada n'a connu une situation aussi dramatique depuis la grande crise économique des années 1930. Le dollar ne vaut plus la moitié de ce qu'il valait il y a à peine 20 ans. Les nécessités de la vie se vendent à des prix incroyables par rapport à ce qu'elles coûtaient il y a quelques années.

Nous vivons dans une période critique. Nous sommes au seuil d'une dépression qui pourrait atteindre des proportions catastrophiques et remettre en question la stabilité même de la société dans laquelle nous vivons. Face à cette menace imminente les ministres sont paralysés, ne savent que faire, ils ne comprennent pas les véritables causes de l'inflation et ne semblent pas préoccupés par ses conséquences inévitables.

Les créditistes présentent des solutions précises pour contrecarrer les effets désastreux de la hausse des prix. Ces solutions sont peut-être notre seul espoir d'éviter une retentissante faillite de notre société et de notre économie.